



LE BOEUF

UNE OPPORTUNITÉ POUR VALORISER LES MÂLES EN BIO

La Chambre d'agriculture de la Creuse a organisé une journée technique "boeufs biologiques" en partenariat avec UNEBIO, le 5 février dernier. Occasion de revenir sur la conduite des boeufs en agriculture biologique.

Le choix des veaux à castrer se réfléchit de manière à avoir des bœufs conformes aux attentes de commercialisation et à mettre en place une conduite efficace.

Pour la reproduction, on sélectionne de préférence un taureau type mixte-viande orienté sur de bons indices de croissance et développement (CRsev, DS et DM), accouplé à une vache/génisse avec de bonnes aptitudes maternelles. Le démarrage des veaux et la conformation des carcasses en seront optimisés.

Sélectionner le critère docilité est important, d'autant plus que l'écornage des bœufs n'est pas systématiquement pratiqué. Un veau calme maximalise la sécurité, la contention et profite mieux. Selon le choix de la finition, à l'auge ou à l'herbe, il faut considérer la période de vêlage pour sélectionner les futurs bœufs.

Enfin, on privilégie les plus gros veaux, les plus petits supportant moins le choc de la castration, ce qui aura un impact sur le gain moyen quotidien (GMQ) et donc sur la croissance, plus tardive.

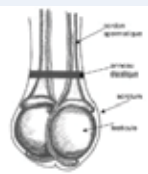


3 PRATIQUES DE CASTRATION

La castration élimine l'effet mâle, en supprimant la production de testostérone (débutant entre 3,5 et 5,5 mois). Il est donc possible d'élever bœufs et génisses ensemble. Cette pratique est l'une des rares mutilations tolérées en AB, si elle est effectuée à un âge approprié avec un analgésique et/ou une anesthésie suffisante et par du personnel qualifié. Il s'agit de réduire au maximum la souffrance des animaux. L'administration d'Arnica montana avant et après la castration permet au veau de mieux supporter le traumatisme.

En Creuse, les 3 méthodes sont utilisées avec des préférences, guidées par le bien-être animal :

- La méthode chirurgicale est traumatisante pour l'animal et pour l'éleveur.
- La technique de la pince Burdizzo est assez brutale et nécessite une bonne contention. Cependant, elle permet de trier les veaux à castrer des brouards.
- La pose de l'élastique sur de jeunes animaux est moins onéreuse et contraignante pour l'éleveur. Plus précoce, elle est plus simple en contention et évite les comportements de chevauchement des animaux dans les cases.

3 MÉTHODES DE CASTRATION

TECHNIQUE	ILLUSTRATION	PRINCIPE	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
ELASTIQUE		Interrompre la circulation sanguine vers les testicules Sur veaux naissants ou âgés de plus de 3 semaines	Opération relativement facile à réaliser (pas de contention nécessaire, juste une bonne immobilisation)	Développement squelettique et musculaire impacté Impossible de choisir les mâles en fonction de leur croissance naissance-sevrage
PINCE DE BURDIZZO		Ecraser les vaisseaux sanguins, interrompre la circulation sanguine vers les testicules Sur veaux plus âgés	Possible de choisir les mâles les plus gros et les mieux conformés	Opération plus complexe qui exige certaines compétences (contention obligatoire)
ABLATION CHIRURGICALE		Supprimer les testicules Sur veaux plus âgés	Technique de castration sûre, pas de "raté" possible	Intervention vétérinaire

ÉLEVAGE
HERBIVORE

Les castrations à la pince et chirurgicale sont plus tardives que l'élastique et nécessitent une anesthésie. Entre la technique de l'élastique et de la pince, la croissance est différente mais le poids carcasse final est similaire.

PRÉVENIR LES RISQUES SANITAIRES

Les bœufs sont soumis à la réglementation sanitaire obligatoire. Une bonne immunité dès la naissance est importante. La prise de colostrum riche en immunoglobulines est primordiale. Ensuite, le renforcement de l'immunité par vaccination est préconisé. Contrôler les carences ou excès alimentaires limite les perturbations physiologiques (déficit immunitaire, acidose, transit accéléré...). Les minéraux de l'alimentation ne sont pas suffisants, un apport complémentaire régulier est nécessaire.

Concernant le parasitisme, il faut pratiquer des analyses et ne traiter les bœufs qu'en cas d'infestation. La période d'analyses est importante pour qu'elle soit significative. Elle est à faire selon le cycle parasitaire (exemples : analyse strongylose en automne, analyse grande douve de novembre à mars). Le pâturage tournant permet de limiter l'infestation des bœufs par un changement régulier de parcelle, si le temps de retour sur une même zone est d'au moins 30 jours. Dans le cas des strongles, une mise à l'herbe au printemps (pression parasitaire moins élevée) permet un renforcement immunologique du veau. Contre la grande douve, parasite présent en milieu aqueux, éviter le pâturage des zones humides aux levées et tombées de la rosée.

CROISSANCE À L'HERBE,
BASE D'UNE CONDUITE ÉCONOME

« Pâturage tournant complété d'un fourrage riche en légumineuses et de qualité avec transition alimentaire progressive semblent être la clé de la réussite ». Selon l'enquête, la conduite des bœufs diverge d'un élevage à l'autre, mais certains points sont similaires :

- Le bon démarrage des veaux (lié aux qualités maternelles) de la naissance au sevrage est essentiel.
- Sans complémentation, en comparaison aux vêlages d'automne, les vêlages de février-mars semblent plus favorables à la croissance des veaux.
- Le pâturage tournant permet d'optimiser la production d'herbe de qualité. Hors finition, l'herbe doit constituer au moins 70% de la matière sèche ingérée. Prévoir 17 kg de MS/jour/UGB.

Globalement les bœufs sont conduits avec les génisses jusqu'à la mise au taureau de celles-ci. Ils sont alors séparés pour pâturer à proximité des bâtiments d'élevage. 40 ares/UGB sont nécessaires.

Durant les périodes d'hivernage, il s'agit de maintenir les bœufs en état sans chercher de bonnes croissances (500 g

de GMQ max), voire les restreindre légèrement pour qu'ils expriment une croissance compensatrice lors de la mise au pâturage.

L'alimentation des 2 premières années de vie de l'animal est essentiellement composée de pâturage (complété de fourrages en périodes moins favorables). La complémentation est apportée en 3ème année pour démarrer la finition à l'auge ou à l'herbe.

La période en bâtiment pour l'engraissement est normalement limitée au 1/5 de la vie de l'animal et au maximum à 3 mois consécutifs. Un dépassement de ces limites n'est possible que si la météo ou l'état du sol interdisent les sorties. L'objectif est de réaliser une finition permettant une vente avant 36 mois et de ne pas trop alourdir les bœufs pour respecter le poids de 480 kg.

Pour la finition, il faut veiller à l'équilibre de la ration (13 kg/MS-0.8 UFV kg/MS). Dans le cas d'apport de maïs ensilage l'énergie peut être trop élevée face à la matière azotée. La luzerne, riche en matière azotée, l'est moins en énergie ce qui peut impliquer un apport plus important en concentrés. Néanmoins, sa teneur en minéraux (calcium) permet de contrebalancer l'acidité d'une ration à base de céréales. Il est préférable de distribuer la ration grossière en libre-service et les concentrés matin et soir pour une meilleure assimilation.

VALORISATION

EXEMPLES DE RATIONS DE FINITION, POUR 120 À 180 JOURS

5,5 kg ensilage de maïs	3 kg foin de luzerne	3 kg céréales	1,5 kg protéagineux	13 kg MS
7 kg foin multi-espèces		3 kg céréales	3 kg protéagineux	13 kg MS
5 kg foin multi-espèces	2,5 kg foin de luzerne	4,5 kg céréales	1,5 kg protéagineux	13,5 kg MS
8 kg enrubannage légumineuses		5 kg mélange céréales-protéagineux		13 kg MS

Pour l'éleveur, la production de bœufs implique de diminuer le nombre de vêlages (généralement de 0,8 à 1 vêlage en moins par bœuf produit) afin de maintenir le chargement et préserver l'autonomie alimentaire. A chargement égal, il faut augmenter un peu le stock de fourrages. En contrepartie, cette production permet de valoriser les mâles en filière biologique, l'objectif étant d'utiliser au maximum l'herbe de l'exploitation et de limiter l'utilisation des concentrés.

ÉLEVAGE
HERBIVORE

Les besoins actuels de la filière bœuf UNEBIO sont des animaux âgés de moins de 42 mois, avec un état d'engraissement et de conformation R/U3, pour des poids carcasses compris entre 350 et 480 kg. Les bœufs sont éligibles à la prime qualité bouchère, instaurée pour mieux rémunérer les animaux de qualité. Une plus-value est attribuée dans le cadre du « Contrat bœuf », si les animaux ont été mis en contrat avant leur 1 an et s'ils sont conformes aux besoins filière. De 2014 à 2018, les prix ont fluctué entre 4,38 à 5,33 €/kg pour la Charolaise et de 4,58 à 5,53 €/kg pour la Limousine, selon les poids carcasses et les plus-values de planification.

En Creuse, une exploitation produit en moyenne 15 à 20 bœufs/an pour les commercialiser en direct ou avec UNEBIO. L'enquête montre une finition satisfaisante des bœufs (conformation/engraissement majoritaire en R3/U3), pour un âge moyen de 38 mois et un poids carcasse moyen de 463 kg pour la Limousine et de 482 kg pour la Charolaise.

rédigé par

Diane MAGNAUDEIX

Chambre d'agriculture de la Creuse

crédit photo

CDA 23

En savoir plus :

- La voix mâle

www.unebio.fr/nos-filières/la-voix-male/

- Castration

<http://gdsreseau3m.com/wp-content/uploads/2018/10/Castration-des-bovins-planches-imprim%C3%A9-1.pdf>

- Engraisser et valoriser ses mâles dans la filière bio

<http://idele.fr/filières/publication/idelesolr/recommends/engraisser-et-valoriser-ses-bovins-males-dans-la-filiere-viande-bio.html>